



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION LA FOURMILIERE DU 10 AVRIL 2019

Sont présent/tes :

Comité : Alexandra Martin-Gante, Chantal Dayer Rytz, Emilie Wouters, Myriam Boukli

Personnel de la Fourmilière : Cécile Bra, Marion Bonvin, Aline Hänggeli, Cathy Rogivue; Marie-France Cassata et Nicole Steiger sont excusées

Comptable : Chantal Dayer Rytz

Parents : Mesdames Barraud, Champod, Facchinetti, Gasser, Gerber, Kubota, Künzle, Mivelaz, Rosset, Schöeb et Messieurs Henneberger et Weissbrodt

Vérificatrices aux comptes : Mesdames Pont et Niederer

Représentant de la municipalité : Elisabeth Morerod

Excusés : Familles Aeberhard, Albertoni, Chariatte, Coendet, Delaplace, Falquet, Gerlado-Napoletano, Grandjean, Herrmann, Hintsä, Ludwig, Mader-Eicher, Mathey, Mendez, Oppliger, Pegoraro, Porchet, Purcell, Regamey et Ritzi

1. Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

2. Approbation du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2018

Approuvé à l'unanimité

3. Rapport de la présidente

Présentation de l'équipe éducative :

- Marie-France Cassata, directrice pédagogique, travaille à 80% depuis l'an passé mais est actuellement en arrêt maladie depuis le mois d'octobre dernier.

- Cécile Bra, directrice administrative travaille à 75%.
- Aline Hänggeli, éducatrice depuis janvier 2015, à 60%.
- Marion Bonvin, éducatrice, travaille chez nous depuis décembre 2015, elle est à 100%
- Auxiliaires :
 - Nicole chez nous depuis 2012, travaille à 45%, va nous quitter au mois de juin 2019.
 - Cathy Rogivue, depuis octobre 2017, travaille maintenant à 30% (20% auparavant).
 - Chloé Tardy, remplaçante, qui commence chez nous, en août, une formation à l'ESSED pour devenir éducatrice. Elle travaillera à 50% pour la Fourmilière et le reste de temps suivra des cours.

Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe pour son très bon travail, sa flexibilité, la rapidité à trouver des solutions de remplacement quand cela est nécessaire. C'est grâce à cette équipe que notre nouvelle UAPE fonctionne si bien, et nous savons tous que la mise en place de cette nouvelle structure n'a pas été de tout repos. Un autre merci particulier pour le surplus de travail effectué qui est occasionné par l'absence de Mme Cassata.

Je tiens également à remercier Mme Chantal Dayer Rytz, notre fidèle comptable, pour son excellent travail.

Présentation du comité :

Nous sommes quatre au Comité depuis deux ans maintenant, Mme Wouters, vice – présidente, Mme Boukli et Dayer Rytz, membres. Je les remercie chaleureusement pour leur engagement et leur travail.

Je compte pour ma part continuer à m'engager pour cette association, comme je le fais depuis bientôt 9 ans.

Merci à vous tous pour votre confiance.

4. Intervention de Cécile Bra, responsable du lieu d'accueil

- Remerciements aux parents pour leur présence aujourd'hui.
- Nouveaux locaux : bilan et retours très positifs.
- La rentrée scolaire 2019 sera chargée : la Fourmilière accueillera 12 élèves de plus le midi pour arriver à 60 et 12 élèves de plus à l'après-midi pour arriver à 36. Elle espère pouvoir accéder à toutes les demandes des parents. Cependant, la liste d'attente est longue et tout le monde ne pourra pas être accueilli. Les 7-8P seront accueillis uniquement s'il reste de la place afin de privilégier l'accueil des 1-2P. On propose

d'accueillir les 7-8P entre 14h et 15h30 si nécessaire et ensuite possibilité de les inscrire aux devoirs surveillés.

- Remerciements à l'équipe : Marion qui a aidé au déménagement, Aline qui est de retour de congé maternité et qui est toujours très professionnelle, Cathy pour sa flexibilité et son adaptation et le comité pour son travail et sa bienveillance.
- ⇒ **Question de Madame Morerod** : quid de la tranche horaire 13h-14h pour les 7-8P ? Cécile explique que les 7-8P sont déjà accueillis à la Fourmilière pendant cette heure-là si nécessaire mais que les parents ont dû signer une décharge de responsabilité. Ils sont et seront accueillis les jours où il y a/aura de la place dont les mercredis midi normalement. Madame Morerod ajoute que la bibliothèque est également ouverte désormais dans les anciens locaux de la Fourmilière.
- ⇒ **Question de Madame Gerber** : combien y a-t-il d'élèves de 7-8P concernés ? Cécile répond que cela représente environ une dizaine d'élève.
- ⇒ **Question de Madame Kunzle** : c'est nouveau la liste d'attente, avant vous pouviez accueillir tout le monde (pourquoi ?). Cécile explique : il y a toujours eu une liste d'attente notamment pour les jeudis où il y a une forte demande ; beaucoup de 1P vont commencer à la rentrée prochaine, environ une quinzaine en liste d'attente ; il y a beaucoup de familles monoparentales, deux paires de jumeaux et autre paramètre récurrent : les mamans travaillent de plus en plus à 80% et demandent une garde de 4 jours ; il y a également beaucoup de nouvelles constructions à Lonay. Pour les midis, le maximum de 60 est déjà atteint. Quid de l'après-midi (augmentation de la capacité)? Quid de la qualité d'accueil ?
- ⇒ **Remarque de Madame Champod** : elle remercie l'équipe pour la qualité du travail, les feedbacks et les échanges.

5. Rapport de la comptable

Pertes et Profits 2018

Les charges totalisent : CHF 542'158.36. Les principales charges sont :

- Les charges liées au personnel, soit CHF 398'595.69 représentent 73.5 % des charges totales.
- Les frais de repas et collations de CHF 72'359.63, soit 13,3 % des charges totales.
- Le loyer + charges de CHF 49'700.--, soit 9.1 % des charges totales.

Les produits :

- Les prestations repas et présence : CHF 268'173.55 soit une facturation moyenne d'env. CHF 22'347.80 par mois.
- Les revenus des centres aérés : CHF 5'396.65 (1 semaine en moins sur 2018) totalisant CHF 273'570.20
- Les subventions totalisant CHF 304'696.25
 - la FAJE nous a versé CHF 82'845.- de subventions

- L'AJEMA nous a versé CHF 221'851.25.- de subventions

Déductions sur ventes : CHF 1'032.05 = pertes sur débiteurs années précédentes.

Bénéfice fictif de CHF 35'086.04 qui devra être reversé au réseau.

- ⇒ **Question de Monsieur Weissbrodt** : pourquoi bénéfice « fictif » ? Chantal répond que les pertes et profits sont toujours à zéro et que s'il y a un bénéfice il est reversé à l'AJEMA, et s'il y a un déficit, l'AJEMA verse le manque à la structure pour autant que ledit déficit soit expliqué et justifié.

Donc les subventions réelles du réseau AJEMA et de la FAJE, une fois que les fonds auront été retournés sont de CHF 269'610.21, soit 49.7 % du total de la couverture des charges, et l'apport parents de CHF 273'570.2 représente 50.3 % de la couverture des charges.

Bilan 2018

A l'actif :

- Les liquidités au 31.12.2018:
 - Caisse : 161.20 : solde en cash dans la caisse de la Fourmilière au 31.12.2018.
 - CCP1 : CHF 57'324.51 correspond au bénéfice fictif à verser à l'AJEMA et aux passifs transitoires.
 - CCP2 : CHF 72.05 : les fonds ont été utilisés pour l'aménagement des nouveaux locaux.
 - CCP3 : CHF 1'537.68 solde avances sur caisse effectuées en 2018.
- Créances :
 - Débiteurs 2018: CHF 17'593.15
 - Débiteurs années précédentes : CHF 1'318.35
 - Débiteurs totaux : CHF 18'911.50
- Actifs transitoires : CHF 7'350.- Loyer janvier 2019 payé à l'avance
- Actifs immobilisés : Mobilier CHF 38'000.— et Informatique CHF 3'400.-- : aménagements des nouveaux locaux effectués avec les fonds de la Commune de Lonay et de la Loterie Romande, dont le pendant est dans les passifs sous capital privé.

Au passif :

- Créanciers : CHF 2'388.- montants arrivés sur le CCP sans indication de provenance, attente réponse de Postfinance pour certains d'entre eux.
- Les soldes AVS et LPP au 31.12.2018.
- Les charges à payer : CHF 16'878.20 : il s'agit de : Croqu'Midi (fournisseur des repas) facture de décembre 2018, frais de vaisselle et nettoyage facturés par la commune de Lonay de septembre à décembre, Swisscom novembre-décembre 2018, assurances perte de gains et accidents – décomptes 2018.
- Produits constatés d'avance : entrées fin décembre sur le CCP concernant des redevances pour janvier 2019.

- Salaire à payer : salaires de remplacements de décembre 2017 payés en janvier 2019.
- Capital privé :
 - Don de la Loterie Romande : CHF 22'000.-
 - Don de la Commune de Lonay : CHF 17'695.-

Ces fonds ont donc servi à l'aménagement des locaux de la Fourmilière. Les paiements pour l'aménagement n'ont pas transité dans les comptes de pertes et profits, car ce financement n'a pas été effectué par le réseau AJEMA.

Le bénéfice/perte reporté de CHF 19'560.68

Le bénéfice fictif de l'exercice de CHF 35'086.04

Le rapport des vérificatrices des comptes, Mmes Niederer et Pont, que je remercie pour leur collaboration.

6. Rapport des vérificateurs aux comptes

Les multiples sondages ont permis de constater que les justificatifs concordaient toujours avec la comptabilité tenue. Au vu du résultat, les vérificatrices aux comptes proposent d'approuver les comptes au 31.12.2018 et de décharger le comité et les vérificatrices.

7. Approbation des comptes 2018 et décharge au comité et aux vérificateurs

Les comptes au 31.12.2018 sont approuvés à l'unanimité et le comité et les vérificateurs sont déchargés.

8. Présentation du budget 2020

- En page 1 la masse salariale totalisant CHF 413'402.- tient compte des augmentations des annuités du personnel existant et des éventuels remplacements en cours d'année. Elle représente avec les charges patronales et les assurances 67.94 % des charges totales.
- Le loyer : CHF 84'000.-/an, soit CHF 7'000.- par mois, plus les charges de CHF 4'200.-/an représentant 12.22 % des charges totales.
- La charge « Achats de repas + collations » de CHF 103'500.- est basée sur une moyenne de 70 repas les lundis, mardi, jeudis et vendredis et 25 repas les mercredis sur 38 semaines, ainsi que les petits déjeuners et goûters. Elle représente 14.34 % des charges totales.
- Au niveau des produits : contributions parents : CHF 286'734.- : soit CHF 23'227.- de facturation mensuelle + les centres aérés. Le pourcentage de la contribution parents devrait atteindre 40 % des produits d'exploitation.
- Les subventions de l'AJEMA et de la FAJE sont projetées à hauteur de 60 % des produits d'exploitation, dont 30 % pris en charge par la FAJE.

⇒ **Question de Monsieur Henneberger** : pourquoi maintenant l'apport des parents représente 50% mais on continue de le budgéter à 40% ? Chantal explique que c'est

une exigence de l'Ajema de budgéter à 40% l'apport parents et que le surplus est de toute façon reversé à l'Ajema plus tard.

Le budget est approuvé.

9. Nomination des vérificateurs aux comptes

Madame Niederer ne se représente pas. Madame Pont se représente et Madame Schoeb la rejoint.

10. Election du comité

Les membres actuels du comité se représentent et sont réélus à l'unanimité.

11. Divers

⇒ **Intervention de Madame Morerod** : salutations de la Municipalité. Contente que parents et enfants se plaisent dans les nouveaux locaux de la Fourmilière. Annonce l'ouverture de la bibliothèque scolaire dans les anciens locaux de la Fourmilière : tous les lundis et vendredis de 12h à 14h et de 15h30 à 16h30 et les mercredis pendant la récréation et de 12h à 13h. Cette bibliothèque fait partie de la même structure que celle de Préverenges. Les élèves et professeurs peuvent commander en ligne et faire venir des livres. Ils acceptent les dons de livres. Mme Morerod ajoute que cela peut permettre à certains élèves de s'occuper pendant des plages horaires vides. Ils informent la cantine qu'ils partent à la bibliothèque et s'annoncent à la bibliothèque en arrivant.

Cécile annonce que la Fourmilière va certainement organiser des visites à la bibliothèque avec les enfants qui en auraient envie.

⇒ **Question de Monsieur Weissbrodt** : pourquoi Marie-France est-elle absente ? Qu'en est-il de ses compétences (ndrl pédagogie) et de la surcharge de travail ? Comment est-ce géré ? Cécile explique que jusqu'à décembre c'était géré au jour le jour mais que depuis janvier c'est mieux organisé et qu'elle a repris l'entier de la direction (administrative et pédagogique). Elle espère avoir été là pour ceux qui en avaient besoin et ajoute que c'est pour elle un challenge intéressant. Il faut trouver un équilibre avec l'équipe et heureusement que l'on peut compter sur des remplaçantes qui sont les mêmes durant toute l'année (les enfants les connaissent). Monsieur Weissbrodt la remercie et ajoute que l'on sent que l'équipe est là.

12. Clôture - verre de l'amitié